

COMITÉ ADMINISTRATIF  
Ce 8 mars 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 8 mars 2023, à 19 h.

Présents:	M.	Jaclin Bégin	Préfet
	Mme	Lina Lafrenière	Préfète suppléante
	MM.	Yves Dubé	Zone Centre
		Serge Marquis	Zone Sud
		Alain Grégoire	Zone Nord
Directeur général:	M.	Normand Lagrange	
Directrice générale adj. :	Mme	Micheline Trudel	
Directeur service admin.:	M.	Julien Sévigny	

Monsieur Jaclin Bégin préside la présente séance tandis que monsieur Normand Lagrange agit comme directeur général.

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président la déclare ouverte à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 8 février 2023;
3. Affaires en découlant;
4. Présentation et acceptation des rapports des déboursés;
5. Informations;
6. Rapports et comptes rendus;
7. Administration générale;
8. Transport;
9. Matières résiduelles;
10. Gestion des territoires non organisés;
11. Résolutions diverses;
12. Divers;
13. Levée de la séance.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-A-24

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2023

23-A-25

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 8 février 2023, dont lecture est dispensée.

## AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES RAPPORTS DES DÉBOURSÉS

### **Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest**

23-A-26

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu que le rapport des déboursés de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• Fonds administration		832 808,50 \$
• Fonds de la forêt de proximité		5,09 \$
• Programme d'aménagement durable des forêts		40 195,75 \$
• Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux		54 578,73 \$
• Fonds local d'investissement		24,67 \$
• Programme Aide d'urgence aux PME		24,67 \$

### **Territoires non organisés (TNO)**

23-A-27

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu que le rapport des déboursés des TNO, pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• TNO		25 721,32 \$
-------	--	--------------

## INFORMATIONS

**Ministère de la Sécurité publique** – Une somme totale de 14 520 \$ est réservée pour le démarrage d'une autre cohorte (V1P1C2 2022-2023) (8 à 16 candidats) pour la formation Pompier I – volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

## Encaissement

**Ministère de la Sécurité publique** – Un montant de 2 899,05 \$ a été déposé en remboursement des frais de scolarité de l'École nationale des pompiers du Québec pour 2 candidats ayant réussi la formation Pompier I – volet 2 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

**Ministère de la Sécurité publique** – Un montant de 10 944,08 \$ a été déposé en remboursement des frais d'activités de formation autre que Pompier I et Pompier II – volet 3 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

## RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

### Forum des communautés forestières 2023

Le préfet, le directeur général, la directrice du Service forêt ainsi que l'ingénieure forestier ont participé au Forum des communautés forestière, à Québec, le 22 février dernier.

Plusieurs sujets ont été présentés, dont :

- L'aménagement de nos territoires pour la forêt d'aujourd'hui et de demain.
- Pour une forêt résiliente, pour des forêts prospères.
- Notre forêt : une nouvelle vision pour lutter contre les changements climatiques.

### Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le préfet a été invité à rencontrer madame Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Le projet pilote du CLD de Rouyn-Noranda pour la régionalisation de la main-d'œuvre immigrante en Abitibi-Témiscamingue a été présenté.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Ressources humaines

#### Agente de développement rural – Embauche

23-A-28

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu d'embaucher madame Suzie Trudel, au poste d'agente de développement rural, à compter du 15 mars 2023.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

### Révision de règlements

Plusieurs règlements seront révisés au cours des prochains mois, notamment :

- Règlement ayant pour objet la Régie interne: MRC (Conseil d'administration)
- Règlement concernant la création d'un comité administratif

- Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest
- Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
- Règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- Ajout d'un règlement de tarification
- Règles de régie interne des comités de la MRC

### **Vente pour non-paiement de taxes**

Information est donnée concernant la procédure de vente pour non-paiement de taxes en cours.

### **TRANSPORT**

#### **Transport collectif rural (TCR) – Adoption des prévisions de déplacements, de revenus et de dépenses pour 2022-2024, et du Plan de développement du transport collectif 2022-2024, demander une aide financière et confirmer l'utilisation des surplus en TCR**

23-A-29

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et résolu :

- **D'ADOPTER** les prévisions du nombre de déplacements suivantes :

2022 : 20 000 déplacements  
 2023 : 21 000  
 2024 : 30 000

- **D'INDIQUER** les prévisions de revenus et de dépenses suivantes :

<b>Revenus</b>	<b>Dépenses</b>
2022 : 381 000 \$	381 000 \$
2023 : 478 643 \$	478 643 \$
2024 : 556 000 \$	556 000 \$

- **DE CONFIRMER** l'utilisation des surplus issus de l'aide financière déjà accordée dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif, dans la poursuite des activités du TCR et notamment aux fins d'augmenter l'offre de service en transport collectif.

- **DE DEMANDER** une aide financière au ministère des Transports, dans le cadre dudit programme au montant de :

225 000 \$ pour 2022  
 225 000 \$ pour 2023  
 308 000 \$ pour 2024

- **D'ADOPTER** le Plan de développement du transport collectif 2022-2024 de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### **Transport collectif – Programme NOMO – Demande d’aide financière**

23-A-30

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et résolu :

- **DE DÉPOSER** une demande d’aide financière dans le cadre du Programme d’aide aux nouvelles mobilités (NOMO), volet 1 – Mobilité intégrée et connectée - Étude de faisabilité ;
- **D’AUTORISER** monsieur Normand Lagrange, directeur général, à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

### **MATIÈRES RÉSIDUELLES**

#### **Traitement et vidange de fosses septiques – Tarification 2023**

23-A-31

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d’adopter la grille de tarification, pour l’année 2023, pour les services de traitement et de vidange de fosses septiques sur le territoire de la MRC d’Abitibi-Ouest.

Ladite grille fait partie des présente pour valoir comme si, ici, au long reproduite.

#### **Remplacement du camion de boues septiques**

##### **Analyse financière**

Monsieur Julien Sévigny, directeur des services administratifs présentent les projections financières pour le remplacement du camion de vidange des fosses septiques. Plusieurs éléments sont discutés, dont :

- Résultats financiers durant la période de remboursement de l’emprunt;
- Taux d’intérêt, annuité et terme de l’emprunt;
- Imprévus;
- Mise de fonds et besoin de financement.

##### **Acquisition d’un camion et d’une citerne**

RECOMM.

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de recommander au conseil d’administration l’acquisition d’un camion et d’une citerne pour la vidange et le traitement des fosses septiques.

#### **Projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2023-2030**

Recyc-Québec a complété l’analyse du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2030.

Une correspondance a été adressée à la MRC faisant état d’une non-conformité. La MRC doit apporter les modifications nécessaires d’ici le 9 mai.

## GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

### **Programmation annuelle (PRAN) 2023-2024 – Territoire non organisé Rivière-Ojima**

23-A-32

Proposé par madame Lina Lafrenière, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'adopter la programmation annuelle 2023-2024 pour les travaux d'aménagement forestier incluant les chemins sur le TNO Rivière-Ojima, secteurs de Languedoc et de St-Eugène de Chazel.

## RÉSOLUTIONS DIVERSES

### **Programmation annuelle (PRAN) 2023-2024 – Forêt de proximité**

23-A-33

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter la programmation annuelle 2023-2024 pour les travaux d'aménagement forestier sur le territoire de forêt de proximité.

## DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

23-A-34

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 20 h 30.

\_\_\_\_\_  
Le préfet

\_\_\_\_\_  
Le directeur général

ADOPTÉ LE : 5 avril 2023

RATIFIÉ LE : 19 avril 2023

*Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*